

LE TRAQUET PÂTRE (*Saxicola torquata*) NICHEUR EN BASSE SAMBRE.

par Jean-Yves PAQUET¹

Parmi les oiseaux en régression en Wallonie, le Traquet pâtre (*Saxicola torquata*) est un cas un peu particulier. En effet, ses derniers bastions importants, en dehors de la Fagne-Famenne et de la Lorraine, sont constitués par des zones, a priori peu accueillantes, fortement industrialisées, où il occupe surtout des milieux remaniés : terrils, friches, bords de route, etc. En 1992, une enquête, menée par les jeunes d'Aves-Namur, visait à recenser la population de Traquet pâtre dans la vallée industrielle de la Sambre namuroise. L'objectif était double : évaluer le nombre de couples et esquisser une description de l'habitat caractéristique de cette population. Un suivi des nicheurs des friches de Malonne-Floriffoux (environ 240 ha) est en outre réalisé depuis 1990.

La zone de recherche comprend toute la vallée de la Sambre en Province de Namur, de Tergnée en amont jusqu'à Namur (Salzinnes) en aval. Approximativement, cette zone forme un rectangle de 19 km de long et 3 à 4 km de large, en incluant les méandres de la rivière. Le fond de cette vallée peu encaissée est occupé par de nombreuses agglomérations (Tamines, Auvélais, Floriffoux, etc.), quelques prairies et cultures (Floriffoux, Frasnère), des zones boisées, des bras morts de la Sambre, des étangs et des zones industrielles avec des friches. On y trouve donc une mosaïque de milieux variés, de surfaces réduites, où l'influence humaine est très forte.

Les friches industrielles, principaux milieux concernés par ce travail, sont des zones ouvertes à couverture herbacée dense et souvent haute, présentant divers aspects. Elles se sont développées principalement suite à l'abandon de terrains agricoles dans une région à vocation industrielle, à l'abandon des talus et de zones marginales, et à la colonisation végétale de dépôts de remblais divers (par exemple des boues de dragage à Floriffoux). Au centre de la zone d'étude, entre Auvélais et Floreffe (Fig. 1), elles sont pour la plupart déjà transformées en zones boisées, envahies par des bouleaux principalement. A l'est et à l'ouest, on trouve encore des friches à l'état jeune, certaines de surface respectable : 12 ha à Floriffoux par exemple. Elle sont en voie de colonisation par les bouleaux, les saules et les aubépines.

METHODE

Cinq observateurs se sont partagé la zone de recherche. Celle-ci a été parcourue au moins deux fois dans les parties les moins favorables et jusqu'à une dizaine de fois dans les parties les plus densément peuplées (Malonne et Floriffoux, Fig. 1). Les visites ont eu lieu entre le 17 mars et le 28 juin 1992, soit une en mars, huit en avril, une en mai et cinq en juin. L'effort principal a donc été fourni en avril,

Reçu le 25.08.1993. Accepté le 08.12.1993.

(1) Av. de la Lavande 29, B - 5100 Jambes.

RESULTATS

En 1992, 17 cantons de Traquet pâtre ont été trouvés, tous dans les zones de "friches jeunes"; la plupart (15) se situent à l'est, entre Floreffe et Namur, plus particulièrement dans une zone d'environ 240 ha entre Floriffoux et la gare de formation de Flawinne. Cette surface (Fig. 1) est suivie depuis 1990 par l'auteur. L'évolution du nombre de canton s'y établit comme suit : 9 cantons en 1990, 11 en 1991, 13 en 1992 et 11 en 1993. La population semble donc relativement stable à court terme.

Dans tous les cas, les mêmes sites sont occupés chaque année, si l'on excepte que deux couples ont vu leur site détruit (construction de bâtiments) depuis 1990 et qu'un couple est apparu en 1993 sur une friche jusque là déserte. Puisque nous n'avons pas marqué les oiseaux individuellement, on ne peut conclure à une fidélité des oiseaux à leur site de nidification et il serait hasardeux de parler du déplacement éventuel des couples entre deux nichées successives. Nous pouvons toutefois signaler que, pour deux sites de 1992, un cantonnement a été noté en début de saison, suivi d'une désertion complète en juin, après la première nichée et que l'inverse s'est produit sur un autre site (absence en avril, présence en juin).

Les autres cantons (2 sur 17) sont situés à Tamines, à l'autre bout de la zone. Ici, on note une chute des effectifs puisque J.-P. FOUARGE (com. pers.) notait à cet endroit 5 couples sur 40 ha en 1990. A Auvelais, il n'y a plus aucun site occupé, contrairement aux années précédentes. Cette disparition est sans doute liée à l'embrouillement excessif des friches de ce secteur (S. TOMBEUR, com. pers.).

Habitat

Nous avons trouvé utile de grouper les milieux occupés en basse Sambre en sept types :

- a. Friches avec végétation ligneuse couvrant une surface inférieure à 20% : 5 cantons. (Photo 2)
- b. Friches avec végétation ligneuse couvrant entre 20 et 50% de la surface : 1 canton.
- c. Friches et cultures contiguës : 2 cantons.
- d. Friches et bocages sur versant exposé au sud : 1 canton.
- e. Friches et prairies de fauche : 1 canton.
- f. Friches et prairies pâturées : 2 cantons.
- g. Prairies pâturées : 5 cantons. (Photo 1)

On voit que la majorité des cantons s'établissent dans les friches (6 cantons) ou comprennent une friche (6 cantons). Celles-ci occupent une petite surface, allant d'un talus de quelques ares aux 12 ha de la friche de Floriffoux, à proximité d'autres milieux qui intéressent aussi nos traquets. Par exemple, un couple peut construire son nid dans une friche et chasser dans la prairie voisine.

Nous avons aussi répertorié pour chaque canton leurs "éléments de diversification" (Tableau 1). Les perchoirs de chasse, permettant le repérage des proies au sol, sont fournis par des végétaux (arbustes) et des clôtures (65% des cantons con-

Tableau 1 - *Caractéristiques des cantons et répartition selon les sept types de milieux définis dans le texte.*

Characteristics of the territories and distribution according to the seven habitats described in the text.

Type de milieu	Nb de cantons	Éléments de diversification				
		Talus en friche	Clôture	Poteau > 3 m	Arbre > 3 m	Bord de route
A	5	4	2	1	3	2
B	1	0	0	1	1	1
C	2	2	1	0	2	1
D	1	1	1	0	1	1
E	1	0	0	0	0	1
F	2	1	2	0	2	2
G	5	0	5	0	3	3
Totaux	17	8 (47 %)	11 (64,7 %)	2 (12 %)	12 (70 %)	12 (70 %)

tiennent au moins une clôture de 1 à 3 m de hauteur). Les postes de chant sont en moyenne plus hauts que les postes de chasse : en basse Sambre, ce sont surtout des arbres de hauteur supérieure à 3 m (présents dans 71% des cantons) et des poteaux d'éclairage (supérieurs à 3 m, présents dans 23,5% des sites).

Les talus en friche (recouverts ou non de broussailles, de hauteur supérieure à 1 m) sont présents dans 47% des cantons (Tableau 1), ce qui semble peu vu qu'il est bien connu que le Traquet pâtre choisit de préférence les flancs d'un talus pour placer son nid (voir par exemple GEROUDET, 1963).

Nous avons observé que 65% des cantons sont situés en "bord de route", celle-ci étant le plus souvent le chemin de halage qui longe la Sambre. Remarquons que, dans la plus grande partie de la zone de recherche, les milieux favorables ne semblent pas entièrement saturés. Au point de vue de sa structure, le milieu restera donc favorable au Traquet pâtre tant que celui-ci y trouvera des petites parcelles imbriquées de friches, prairies et même de cultures, comportant des perchoirs de hauteurs variées.

Conclusions et perspectives.

Quel est l'avenir de cette population? Outre les menaces climatiques auxquelles l'espèce est sensible en général, la colonisation des friches par les bouleaux et la construction d'industries supplémentaires sur le zoning représentent des menaces sérieuses. Cependant, les traquets semblent s'installer sur des petites parcelles, en bordure de prairie, sur les talus en friche, en fait, dans des zones limites entre différents milieux. Ces sites sont en général moins menacés directement. Il importe toutefois d'insister sur la nécessité de laisser subsister, même dans des sites à forte présence



Photo 1 - Site occupé à Malonne : bord de route en friche avec clôture, près d'une prairie à chevaux. - Occupied site in Malonne : wasteland roadside with a fence, close to a horsepasture.

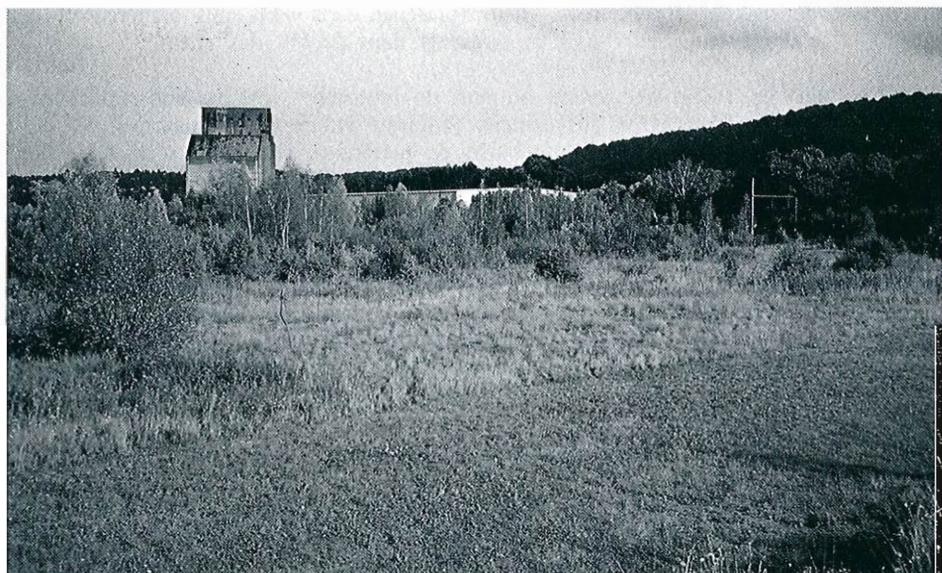


Photo 2 - Friche de l'Ecluse à Floriffoux : friche bordée de buissons et zone d'herbe rase. - Wasteland at the Floriffoux lock : wasteland fringed with bushes and short grass area.

humaine, comme peuvent l'être les zones industrielles, différents types de végétation semi-naturelle. A côté de zones industrielles "riches" en petites parcelles "naturelles", comme Malonne-Floriffoux, il en existe, comme celle de Naninne (Namur), où ne sont tolérées que les pelouses entretenues. Une multitude d'espèces pourrait pourtant y trouver place et prospérer, pour autant qu'on leur laisse quelques friches et quelques buissons.

Remerciements - Je tiens à remercier ici tous les participants à cette petite enquête, jeunes Avésiens pour la plupart : JY. Baugnée, E. Delooz, O. Lange, C. Maurois, J. Michaux, A. Monmart, S. Tombeur; ainsi que E. Clotuche, J.-P. Fouarge et J.-P. Jacob pour leur relecture fructueuse du manuscrit.

SUMMARY - The Stonechat (*Saxicola torquata*) breeding in the lower reaches of the Sambre basin. A survey of the Stonechat in the Namur region of the Sambre basin has revealed 17 territories, divided into two sections. The most populous section has a stable population of 15 pairs, the other one has only two pairs. The habitats consist of industrial wasteland not yet colonised by birch, or extensive pasture. Field items of diversification (fences, posts, banks, ridges...) are often numerous.

JG

BIBLIOGRAPHIE.

- BONTE, D. (1992) : Voorkomen en broedbiologie van de Roodborsttapuit (*Saxicola torquata*), in de duingebieden en aangrenzende poldergebieden van de Vlaamse Westkust. *Oriolus*, 58 : 6 - 11.
- CRAMP, S. (Ed.) (1988) : *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. V, Tyrant Flycatchers to Thrushes. Oxford University Press, Oxford.
- GEROUDET, P. (1963) : Etude sur le Traquet pâtre *Saxicola torquata*. I. Distribution et biotope dans le pays de Genève. *Nos Oiseaux*, 27 : 112.
- GREIGHSMITH, P. (1982) : Seasonal patterns of song production by male Stonechats *Saxicola torquata*. *Ornis Scandinavica*, 13 : 225 - 231.
- GUERVILLE, M. (1992) : Le Traquet pâtre nicheur en 1990 dans les dunes du nord de la Plaine Maritime Picarde (Ouest du Pas-de-Calais). *Héron*, 25 : 39.

48
46